

DIPLÔME FÉDÉRAL ANIMATEUR CLUB



- > Formation organisée par un CoDep, sous la responsabilité du DDF. En cas d'absence de DDF, le président du CoDep peut nommer un responsable avec l'accord du DRF. Il doit être titulaire à minima de la qualification moniteur fédéral ;
- > Obligation d'utiliser la gestion informatique dans l'Espace fédéral (ouverture et clôture du stage) ;
- > Obligation de désigner un responsable pédagogique qui peut être le responsable du stage ;
- > Elle est assurée par des intervenants, moniteur ou un instructeur, et le cas échéant, par des intervenants extérieurs spécialisés ;
- > Elle peut être organisée localement (regroupement de candidats au sein de quelques clubs) pour répondre à un besoin selon les modalités d'une formation continue. Celle-ci se déroule sous couvert du DDF ou DRF, elle est organisée et encadrée par un moniteur. La procédure de mise en œuvre est disponible dans la Gestion documentaire.

Conditions d'admission

- > Être volontaire et motivé ;
- > Avoir 18 ans révolus pour suivre la formation ;
- > Être licencié à la Fédération ;
- > Procédure d'inscription informatique au sein de l'Espace licencié.

Prérequis

- > Être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1) ou d'une qualification admise en équivalence.

Prérogatives et fonction

La formation doit permettre au stagiaire d'acquérir les fondamentaux de l'accueil au sein d'un club et de la sécurité à vélo.

- > C'est un animateur qui intervient au sein du club sous la responsabilité du président ;
- > Il accueille, conseille, fait découvrir la pratique aux nouveaux licenciés ;
- > Il veille au respect des règles de sécurité lors des activités ;
- > Il encadre les activités de découverte et d'initiation du club ;
- > Il peut ouvrir une École française de vélo dans le respect de la réglementation ;
- > Il prépare et organise la mise en place de l'accueil au sein du club.

Organisation de la formation

- > Formation théorique par l'apport de connaissances et partage d'expérience ;
- > Formation pratique par des séquences sur le terrain.

Évaluation

Une évaluation formative doit permettre d'apprécier les compétences du stagiaire dans une situation de découverte des activités (accueil et sécurité).

Qualification

- > L'acquisition de la qualification est validée au terme de la formation, par le responsable de stage après avis de l'équipe pédagogique ;
- > Le diplôme Animateur club n'est acquis qu'à la majorité (18 ans révolus) et n'est pas soumis à une réactualisation des connaissances.

Tout refus de qualification devra faire l'objet d'un avis motivé de la part du responsable du stage et validé par le DRF.



DURÉE TOTALE : 16 H

Organisation en journées - demi-journées - en formation continue.

Programme de formation

CONTENU	DURÉE	COMPÉTENCES À DÉVELOPPER « ÊTRE CAPABLE...»
Présentation de la structure fédérale.	0 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → De différencier les rôles des différents échelons de la Fédération ; → D'informer les pratiquants sur les différentes activités de la Fédération.
Rôles et fonctions de l'animateur.	1 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → D'accueillir et de conseiller les nouveaux licenciés ; → De proposer des activités aux licenciés dans la limite des prérogatives de l'animateur ; → D'informer les licenciés de la lutte contre les violences et les discriminations (citoyenneté et principes républicains).
Encadrement du groupe : la sécurité et les comportements.	5 h	<ul style="list-style-type: none"> → D'organiser le déplacement d'un groupe à vélo ; → De s'adresser à un groupe pour présenter la sortie ; → De donner les consignes de sécurité /règles du Code de la route et comportements ; → D'informer le groupe sur les règles d'utilisation des voies de circulation ; → D'accompagner un groupe en appliquant les règles de sécurité ;- → De maîtriser le vélo à allures différentes ; → De faire respecter les règles de circulation et le partage des espaces de pratique ; → De suivre une procédure en cas d'accident.
Mécanique de terrain.	3 h	<ul style="list-style-type: none"> → De citer les différentes parties et accessoires du vélo ; → De donner les conseils pour le fonctionnement du vélo ; → De donner les conseils pour effectuer les réglages de base ; → De vérifier les différents organes de sécurité du vélo ; → De conseiller sur l'entretien courant du vélo ; → D'effectuer une réparation de base.
Orientation : lecture de cartes.	3 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → D'interpréter les types de cartes utilisées pour la route et le VTT ; → De reconnaître les symboles des cartes ; → D'orienter sa carte en fonction des éléments extérieurs ; → De suivre un parcours tracé sur une carte (route et VTT) ; → De se situer sur la carte.
Découverte de la pratique.	0 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → De donner les principes d'une Cyclodécouverte® et d'expliquer son règlement.
L'accueil au sein du club : la convention Pré-accueil.	1 h	<ul style="list-style-type: none"> → D'appliquer les « 3 sorties gratuites » ; → De définir les conditions pour créer une convention Pré-accueil dans un club ; → De gérer l'organisation administrative, remplir et suivre le dossier d'une demande de Pré-accueil.
Bilan et clôture du stage.	1 h	Échange sur l'expérience de la formation vécue.